

---

Préfecture de l'Allier, 10 octobre 2019

Isabelle PIONNIER LELEU  
ARS-SS0 3- pôle santé publique

---

Lutter contre l'ambroisie  
dans l'Allier  
Présentation CODERST pour  
avis  
Octobre 2019



## 1. L'ambroisie un enjeu de santé publique

- *Risque pour la santé*
- *Situation dans le département*

## 2. Le cadre réglementaire

- *Le nouveau cadre réglementaire*
- *Les actions conduites depuis 2004*

## 3. Arrêté préfectoral proposé

- *Élaboration de l'arrêté préfectoral*
- *Le dispositif de lutte et Le plan d'actions local*

**Le Pollen de l'ambroisie possède des caractéristiques qui font de lui un pollen à fort potentiel allergisant:**

- de petite taille (10  $\mu\text{m}$ ), il peut être transporté par le vent sur de grandes distances (+ de 40 km)
- Il est produit en grande quantité, un pied d'ambroisie peut libérer plusieurs millions de grains de pollen par jour .
- Il est porteur d'une quinzaine de protéines allergènes et de composés pré-inflammatoires: **présence de 5 grains de pollen / m<sup>3</sup> d'air / jour suffit à provoquer une allergie.**

**calendrier pollinique et Risque allergique**

La période de floraison commencent en général vers la mi-août et peut se prolonger jusqu'en octobre, avec un **maximum d'intensité en septembre**



**sur une échelle de 1 à 5, le pollen de l'Ambroisie a un potentiel allergique de 5.**

## L'ambrosie un enjeu de santé publique

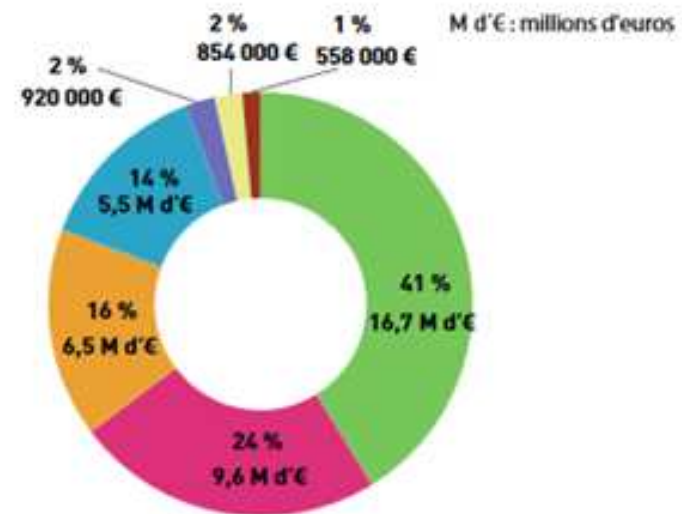
### Les symptômes les plus courants :



- Restriction des activités courantes
- Absentéisme scolaire ou professionnel
- Troubles du sommeil
- Difficultés de concentration
- Altération de la vigilance
- Phénomènes infectieux (sinusites purulentes, otites...)

### Des coûts importants :

- 40,6 millions (62 €/personne) pour la région ARA en 2017 -> 1,5 millions en Allier
- 660 000 personnes concernées dont 27 000 pour l'Allier (10% de la population)



- Actes de consultations
- Médicaments antiallergiques
- Tests biologiques d'identification IgE
- Tests allergologiques cutanés
- Désensibilisation orale
- Arrêts de travail
- Médicaments anti-asthmatiques

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Régimes Spéciaux (DCIRS-2017).  
Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

## L'ambroisie un enjeu de santé publique

En zone fortement infestées presque **40% des ménages interrogés présentent au moins une personne allergique, un taux qui a doublé depuis 2004.**

Cas certains, probables et suspectés						
	2004			2014		
	Effectif	P (%)	IC 95%	Effectif	P (%)	IC 95%
1-Fortement exposée	261	21,7	[19,4 – 24,0]	333	38,9	[35,6 – 42,2]
2-Moyennement exposée	108	18,0	[14,9 – 21,0]	207	17,2	[14,2 – 20,2]
3-Non exposée	89	14,8	[11,9 – 17,6]	85	19,3	[16,2 – 22,4]
<b>Total</b>	<b>458</b>	<b>18,9</b>	<b>[17,4 – 20,5]</b>	<b>625</b>	<b>25,0</b>	<b>[21,6 – 28,4]</b>

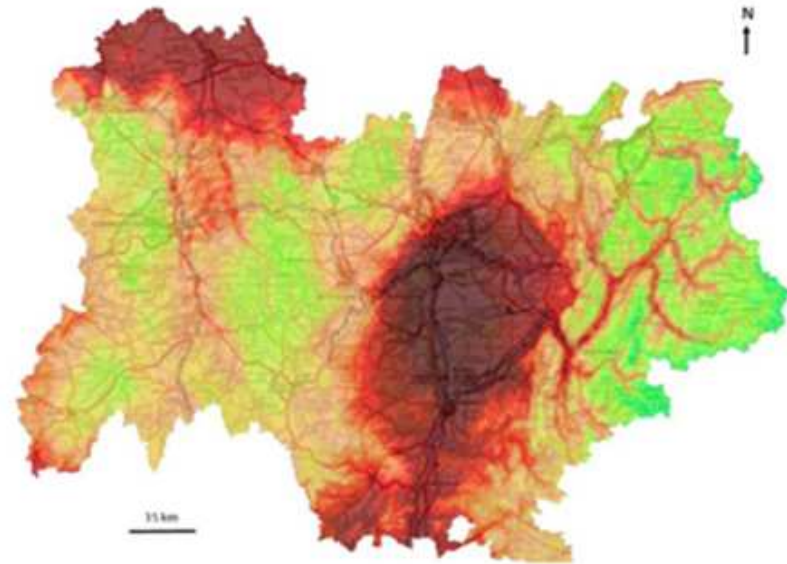
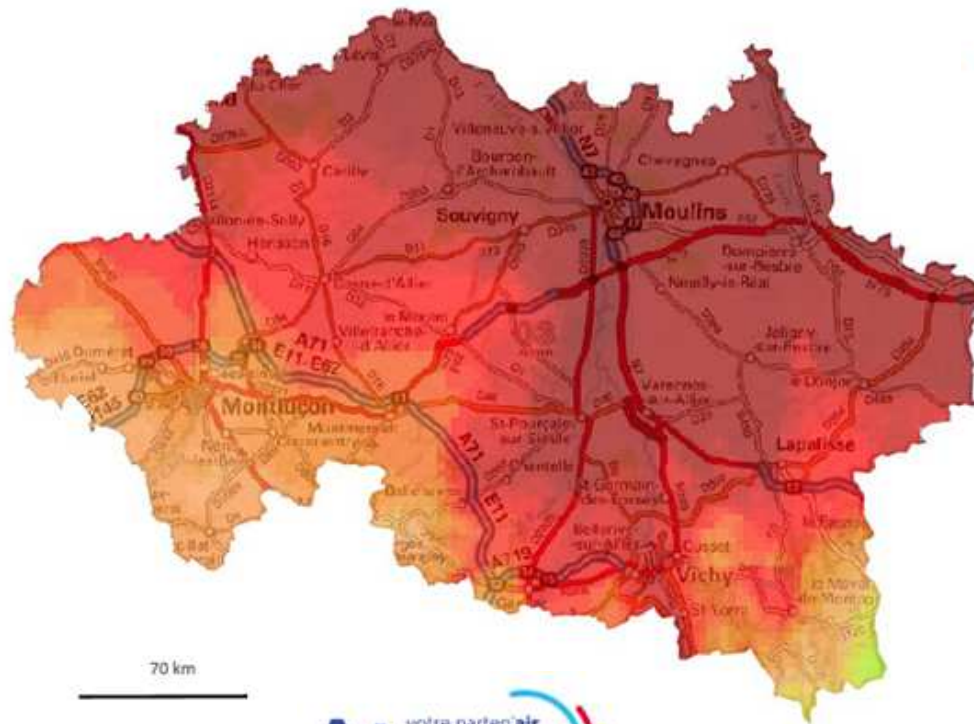
Comparaison de la prévalence familiale des cas d'allergie à l'ambroisie – étude ORS de 2014

**Le nombre de personnes allergiques augmentent avec l'âge et le niveau d'exposition.**

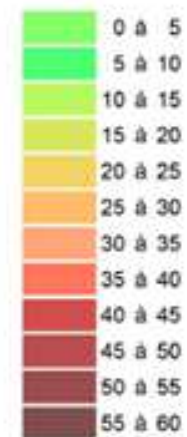
# L'ambroisie un enjeu de santé publique

## Situation dans l'Allier

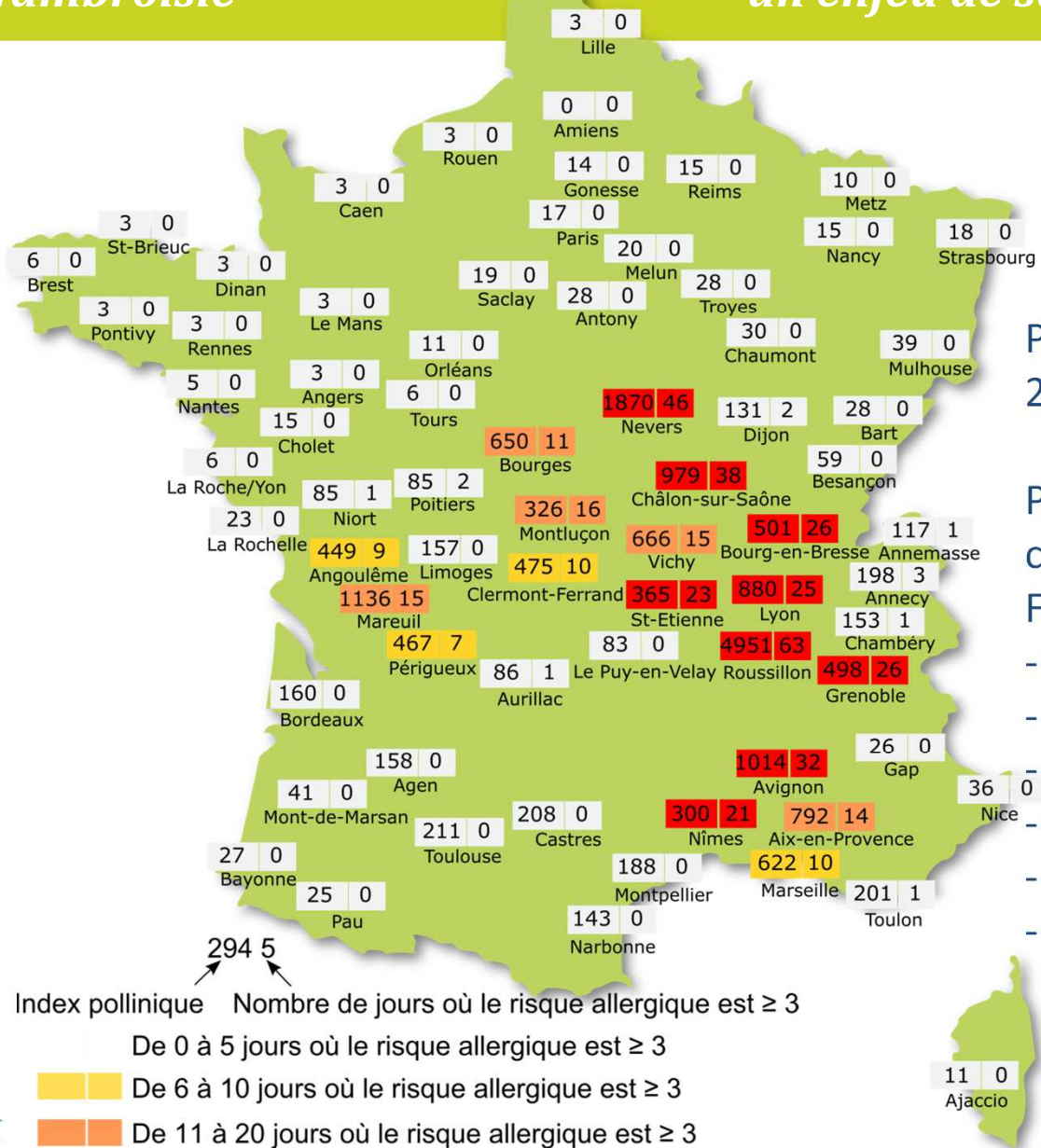
Estimation spatialisée du Risque Allergique d'Exposition à l'Ambroisie  
Département de l'Allier 2018



Nombre de jours RAEP >=3







Pollens d'ambrosie en France en 2018

Principales régions concernées par l'ambrosie en France :

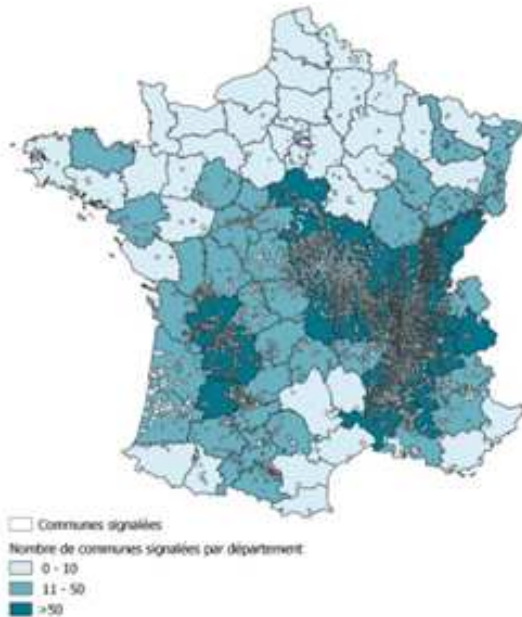
- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche Comté
- Occitanie
- Provence Alpes Côte d'Azur
- Nouvelle Aquitaine
- ...

Index pollinique Nombre de jours où le risque allergique est ≥ 3

- De 0 à 5 jours où le risque allergique est ≥ 3
- De 6 à 10 jours où le risque allergique est ≥ 3
- De 11 à 20 jours où le risque allergique est ≥ 3
- Plus de 20 jours où le risque allergique est ≥ 3

# L'ambrosie un enjeu de santé publique

## Situation en France et ARA



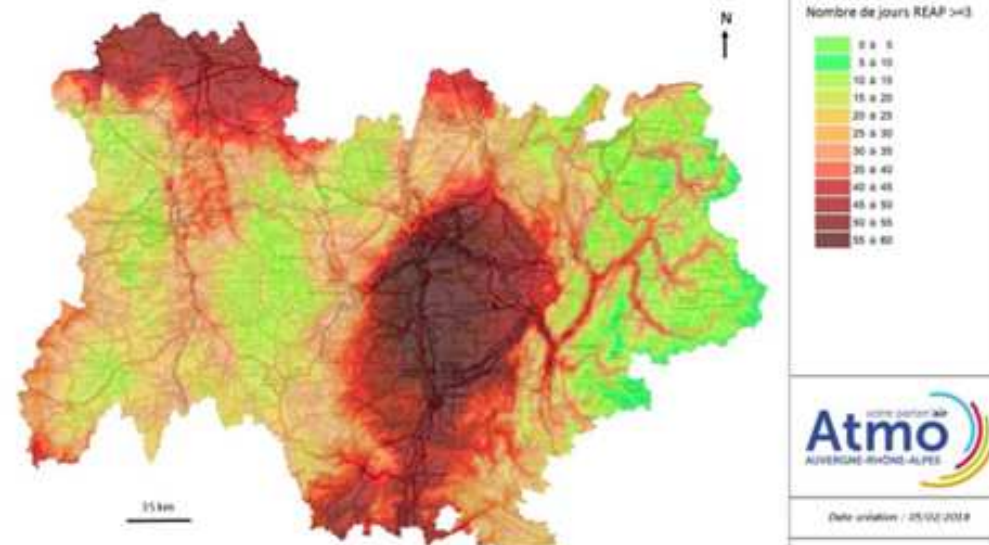
Données 2017 des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires et données 2016 et 2017 validées de la plateforme signalement ambrosie

En 2017, 6,7 millions de personnes (86%) exposées plus de 20 jours à une quantité de pollens suffisante pour générer des symptômes chez les personnes sensibles à l'ambrosie (RAEP  $\geq 3$ ),

2,5 millions (30%) de personnes exposées plus de 40 jours.

Source ATMO \_exposition 2017

Estimation spatialisée du Risque Allergique d'Exposition à l'Ambrosie  
Auvergne-Rhône-Alpes 2017

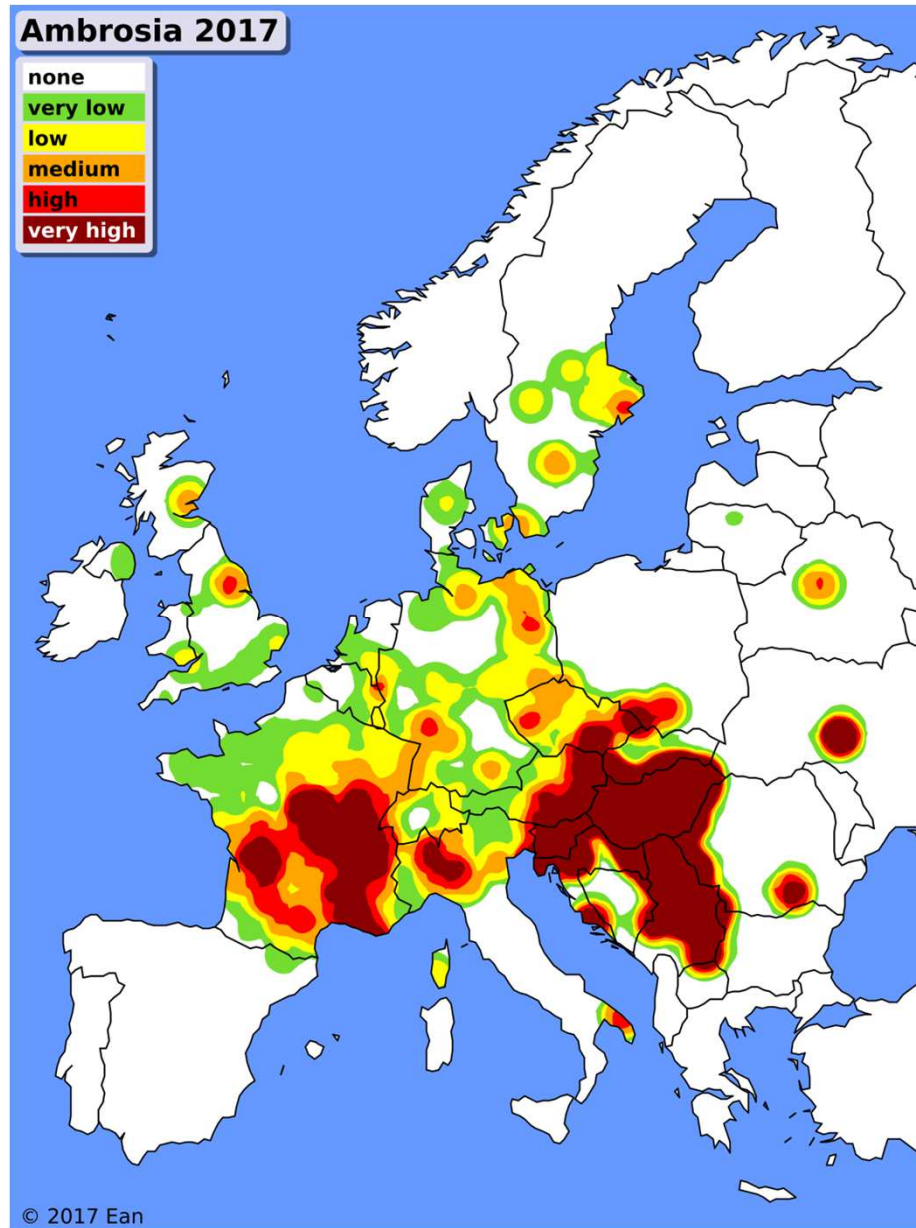


Carte d'exposition potentielle de la population à un risque allergique d'exposition au pollen (RAEP) supérieur ou égal à 3 en 2017 en nombre de jours



# *L'ambroisie un enjeu de santé publique*

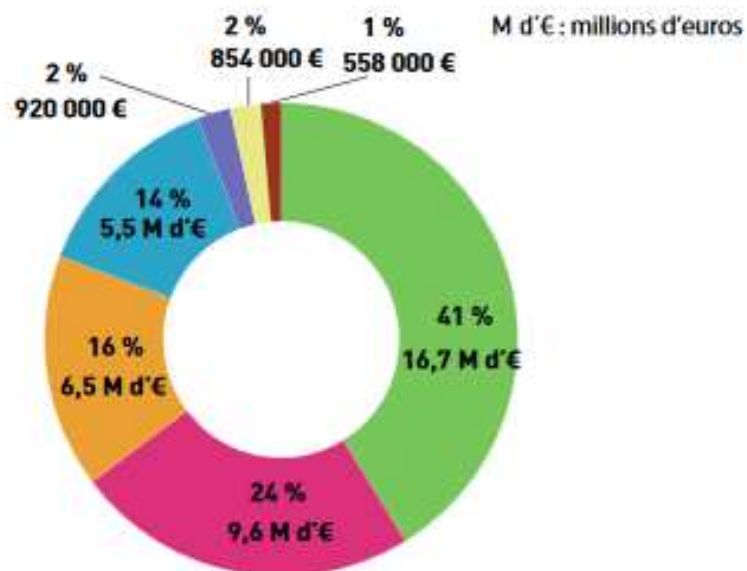
## Situation en Europe



## L'ambrosie un enjeu de santé publique

Des coûts importants : **40,6 millions pour la région ARA en 2017**  
(62 €/personnes, 660 000 personnes concernées dont 27 000 pour l'Allier)

Graphique 2 : Répartition du coût total estimé de l'allergie à l'ambrosie par type de coût en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017



- Actes de consultations
- Médicaments anti-allergiques
- Tests biologiques d'identification IgE
- Tests allergologiques cutanés
- Désensibilisation orale
- Arrêts de travail
- Médicaments anti-asthmatiques

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Régimes Spéciaux (DCIRS-2017).  
Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

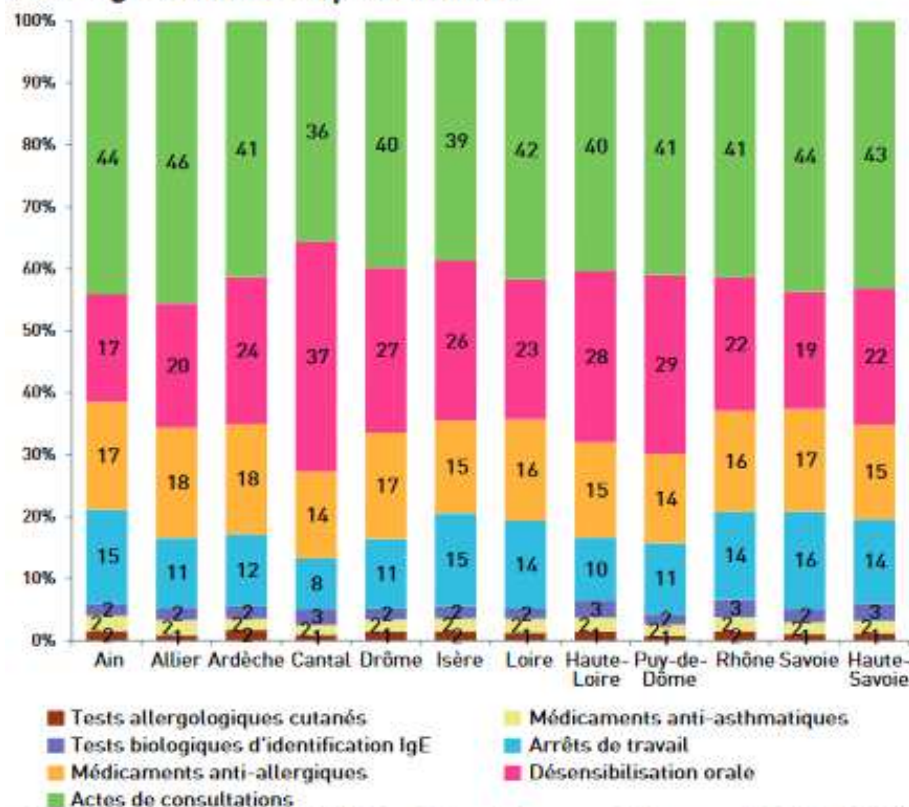
## L'ambrosie un enjeu de santé publique

**Tableau 1 : Taux de personnes ayant consommé des soins remboursés en lien avec l'allergie à l'ambrosie par département en 2017**

Département	Nombre de personnes ayant consommé des soins remboursés en lien avec l'allergie à l'ambrosie	Taux bruts (en %)	Taux standardisés (en %)
Drôme	49 126	11,9	11,7
Rhône	172 363	11,4	11,6
Isère	110 729	10,6	10,6
Loire	65 833	10,6	10,5
Ardèche	27 131	10,2	10,1
Puy-de-Dôme	54 030	10,0	10,0
Allier	26 757	9,6	9,4
Cantal	11 038	9,3	9,3
Ain	46 304	8,8	8,8
Savoie	29 171	8,2	8,1
Haute-Loire	14 992	8,0	8,0
Haute-Savoie	52 013	7,8	7,8
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>659 487</b>	<b>10,1</b>	<b>10,1</b>

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Régimes Spéciaux (DCIRS-2017), Insee RP 2012 et 2014. Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

**Graphique 5 : Répartition du coût total estimé de l'allergie à l'ambrosie par type de coût et par département en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017**



Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Régimes Spéciaux (DCIRS-2017).  
Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes.

# L'ambroisie un enjeu de santé publique

## Cycle de développement de l'Ambroisie





## *L'ambroisie un enjeu de santé publique*





## *L'ambroisie un enjeu de santé publique*





## *L'ambroisie un enjeu de santé publique*





## *L'ambroisie un enjeu de santé publique*





## *L'ambroisie un enjeu de santé publique*



## L'ambrosie un enjeu de santé publique

### • Calendrier des Pollens (d'après le RNSA)



Espèces à fort potentiel allergisant



Risque allergique faible à moyen

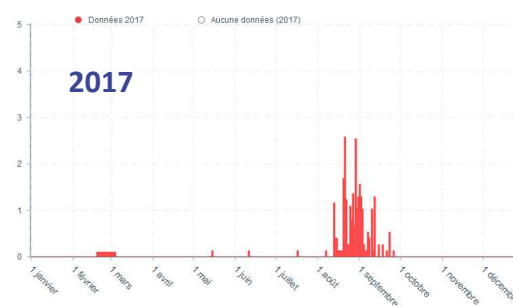
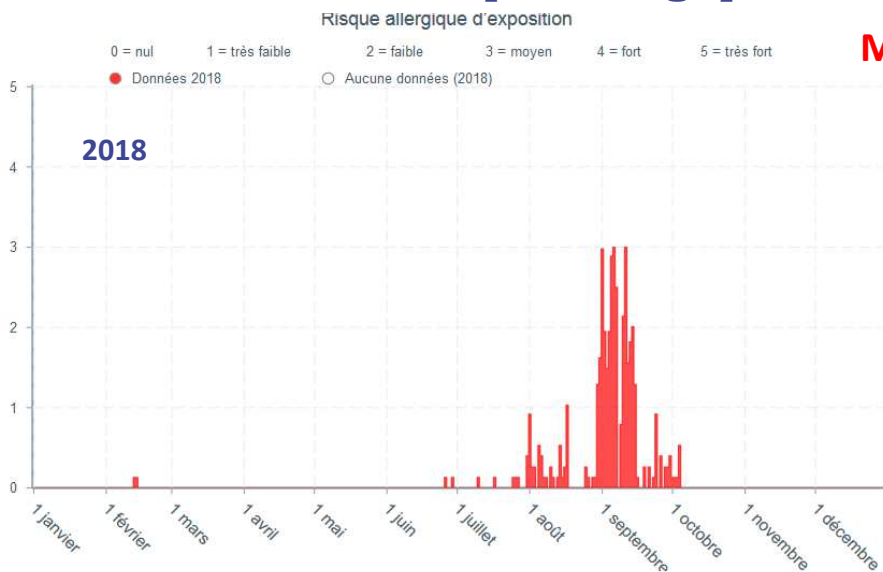


Risque allergique moyen à fort

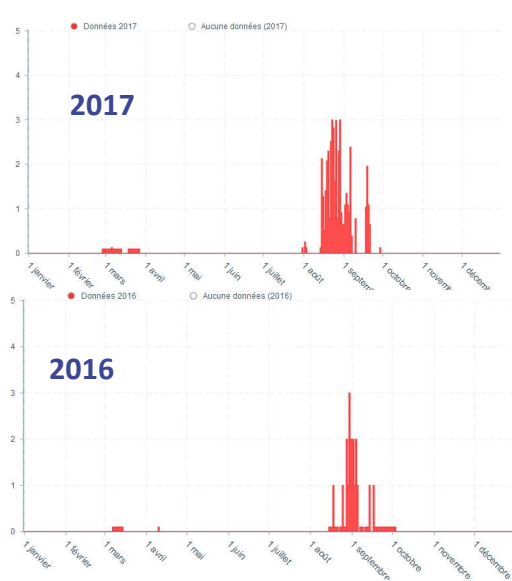
- Des pollens de diverses plantes
- Avec impact sanitaire variable en fonction du potentiel allergisant du pollen de l'espèce et sa capacité à libérer un grand nombre de grains de pollen dans l'air
- Les pollens rencontrés dépendent de l'environnement du lieu de vie



## Données 2018: risque allergique d'exposition (données RNSA des capteurs)



### VICHY



Loi du 26 janvier 2016  
« Modernisation de notre système  
de santé »

- Notion « d'espèces nuisibles à la santé humaine »
- Nouveaux articles au code de la santé publique L1338-1 et suivants

Décret en CE  
n°2017-645 du 26 avril 2017  
« Lutte contre l'ambrosie »

- Nouveaux articles au code de la santé publique R1338-1 et suivants
- Désigne trois espèces d'ambrosie comme nuisibles à la santé
- Organise la lutte à l'échelle nationale et décrit les mesures à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire
- Nécessité de s'adapter au contexte local: déclinaison territoriale à prendre

Instruction interministérielle  
N° DGS/EA1/DGCL/DGALN/DGITM  
/DGAL/2018/201 du 20 août 2018  
« Plan d'actions local de  
prévention et de lutte contre  
l'ambrosie »

- 5 signataires : intérieur, écologie, armées, santé, agriculture
- Rôle du Préfet de département :
  - désignation d'un coordonnateur départemental
  - élaboration d'un plan départemental de lutte contre les ambrosies approuvé par arrêté préfectoral
  - comité de coordination départementale de la lutte contre l'ambrosie
- Rôle des collectivités :
  - participation à l'élaboration et à l'application de l'arrêté préfectoral
  - désignation de référénts territoriaux
  - gestion du risque ambrosie sur leurs terrains
- Rôle des référents territoriaux (communaux ou intercommunaux) :
  - information de la population (connaissance de la plante)
  - repérage de la présence de la plante sur le territoire (plateforme)
  - vérification des signalements des tiers
  - information des personnes sur les mesures à mettre en œuvre
- Rôle du préfet de région :
  - cohérence des arrêtés préfectoraux avec les plans locaux

En région et dans l'Allier , la **problématique « ambroisie »** est connue depuis 2004 et largement prise en compte depuis le PRSE 2 (2014) avec un ensemble de partenaires et un appui sectoriel:

- État des lieux en 2004
- Arrêtés préfectoraux pris en 2005 et 2015 sur la base du code de l'environnement
- Mise en place d'un comité technique depuis 2015
- Accélération des mesures de lutte depuis 2015



### Quelques actions menées depuis 2014:

- Réunions de formation et information des acteurs (référents, collectivités, secteurs d'activités), du grand public (présence sur les marchés, conférence, salon)
- Campagne d'arrachage
- Utilisation outils de communication (plaquettes thématiques, expositions, jeu, flyers)
- Essais en cultures, bords de route
- Relais via les médias

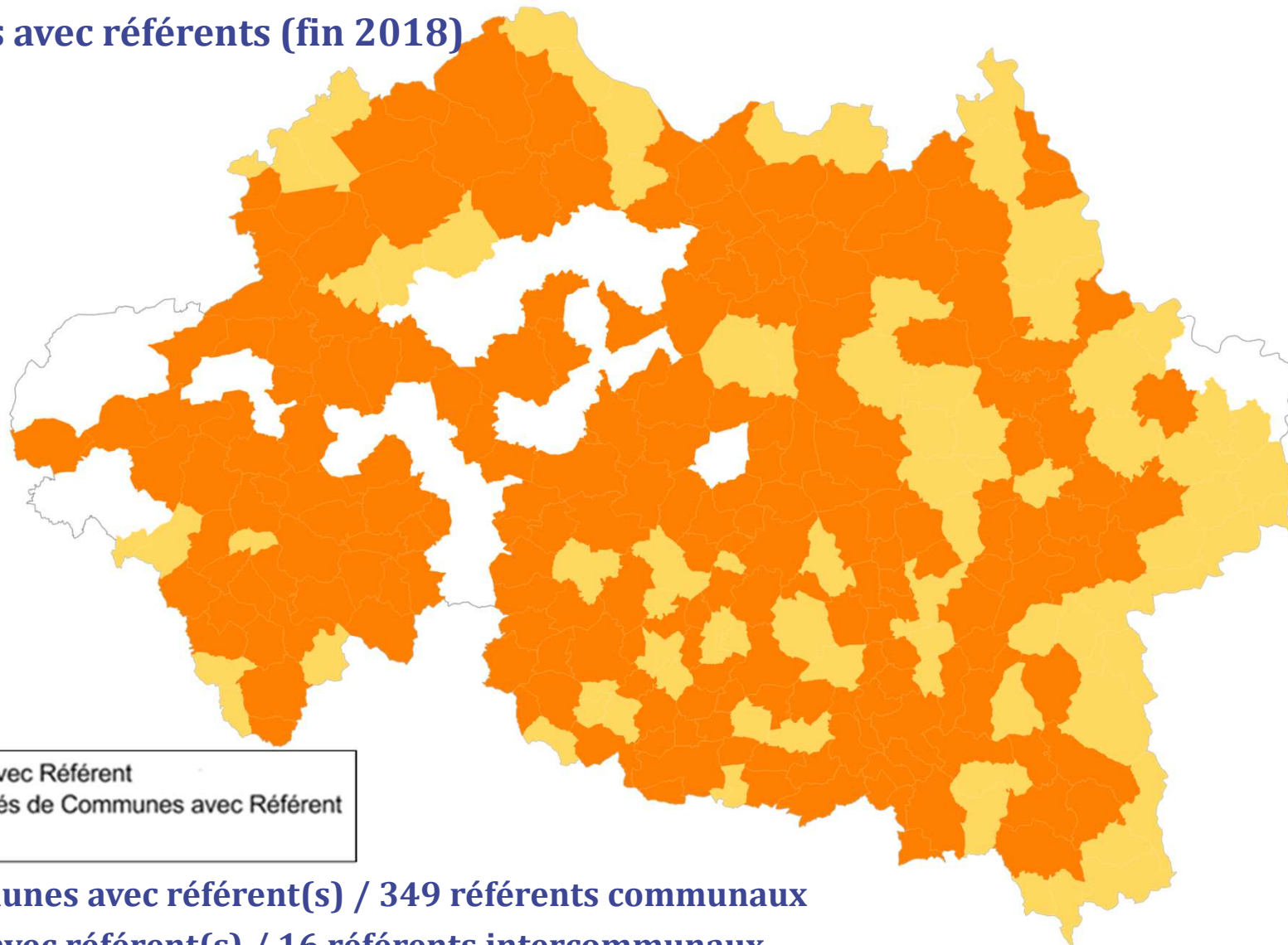


### Pour la lutte:

- Rôle des référents avec appui de la FREDON
- Appui de la FREDON
- Plateforme signalement ambrosie
- Systématisation de cahier des charges



**Collectivités avec référents (fin 2018)**



**199 communes avec référent(s) / 349 référents communaux**

**7 EPCI avec référent(s) / 16 référents intercommunaux**






 [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

 L'application mobile Signalement-ambroisie

 email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

 téléphone : 0 972 376 888



## COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

**1** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE  
Grâce à votre smartphone ou sur le site  
[SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)

**2** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU  
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

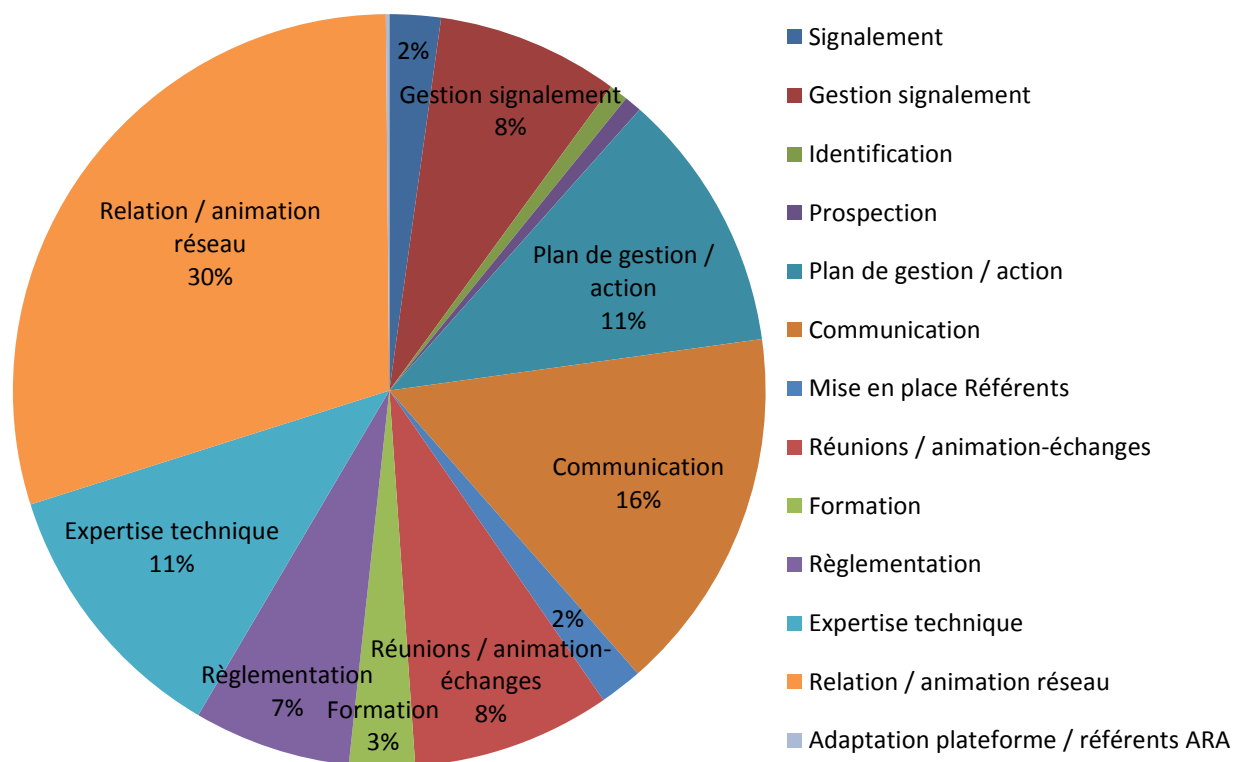
**3** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE  
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



## Accompagnement par la FREDON en 2018 pour l'Auvergne:

- 139 structures accompagnées
- 778 actions opérationnelles

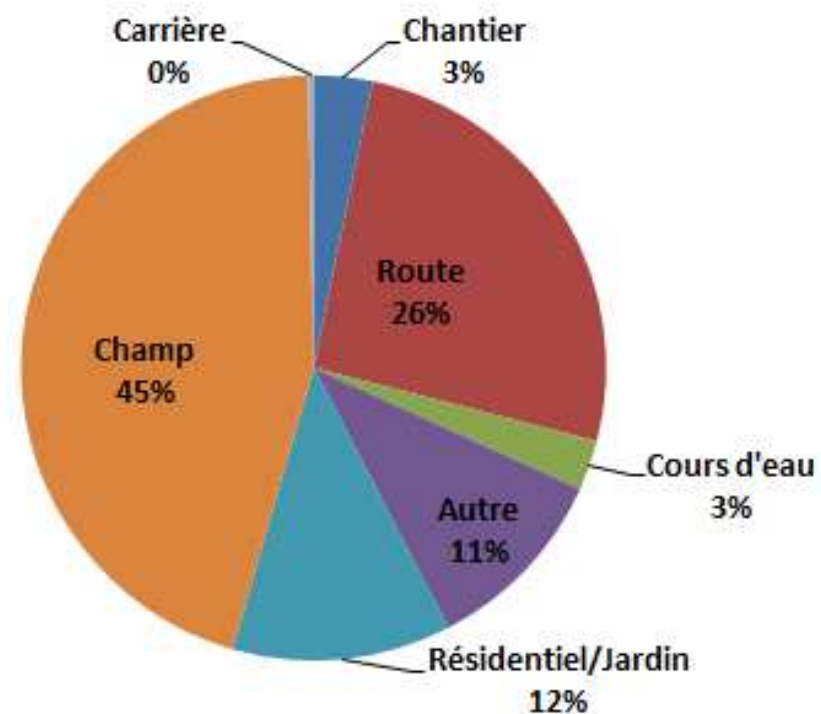
*Gestion signalements / Identification / Prospection / Plan de gestion / Communication / Mise en place référents / Règlementation / Expertise technique / Relation-animation réseau*



**9595 signalements** reçus en région en 2018:

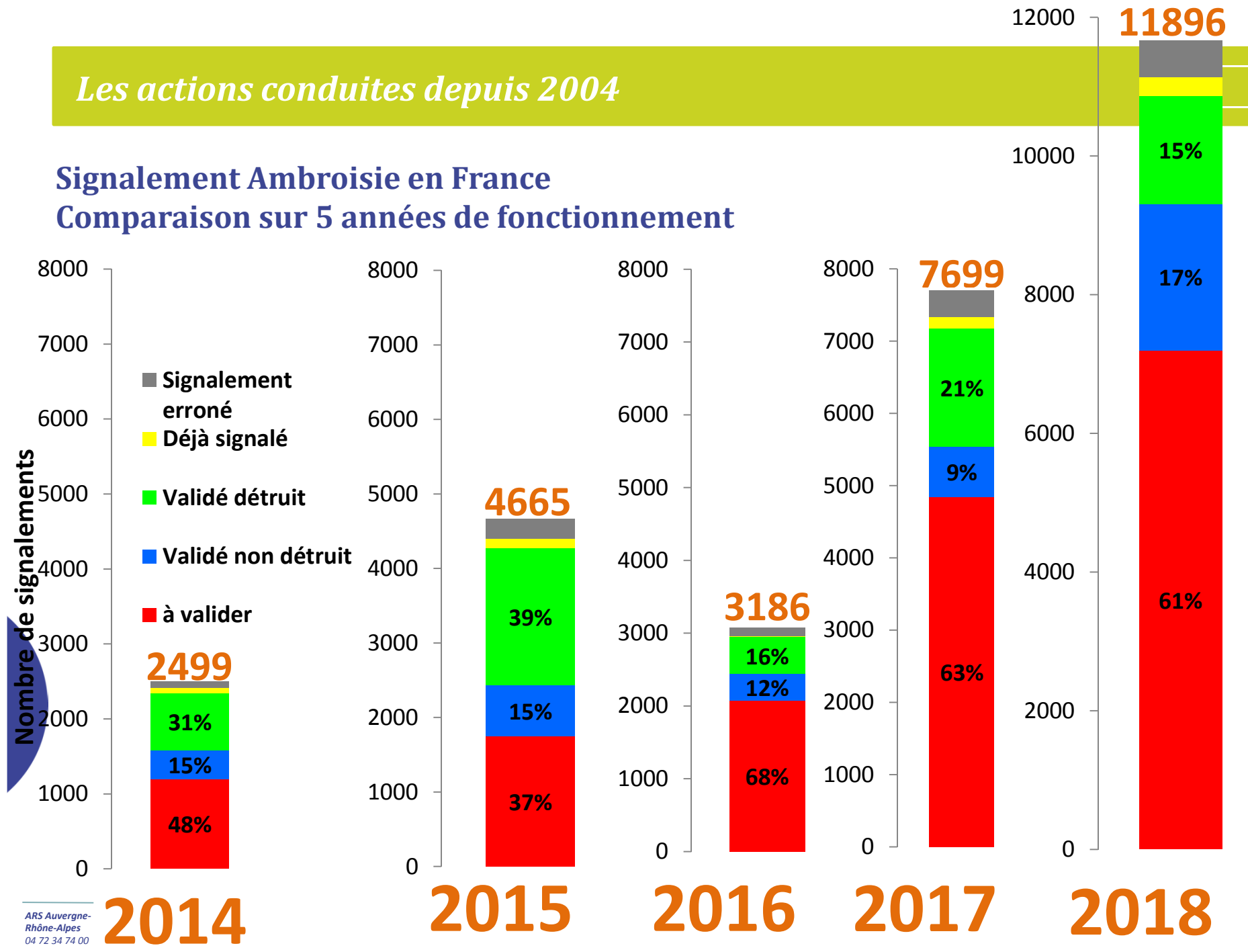
Département	Nombre total de signalements
Rhône	2482
Drôme	2468
Isère	1925
Ardèche	796
Ain	635
Allier	336
Puy De Dôme	282
Haute Savoie	192
Loire	168
Haute-Loire	167
Savoie	130
Cantal	14

Répartition des signalements selon les milieux en 2018:



## Les actions conduites depuis 2004

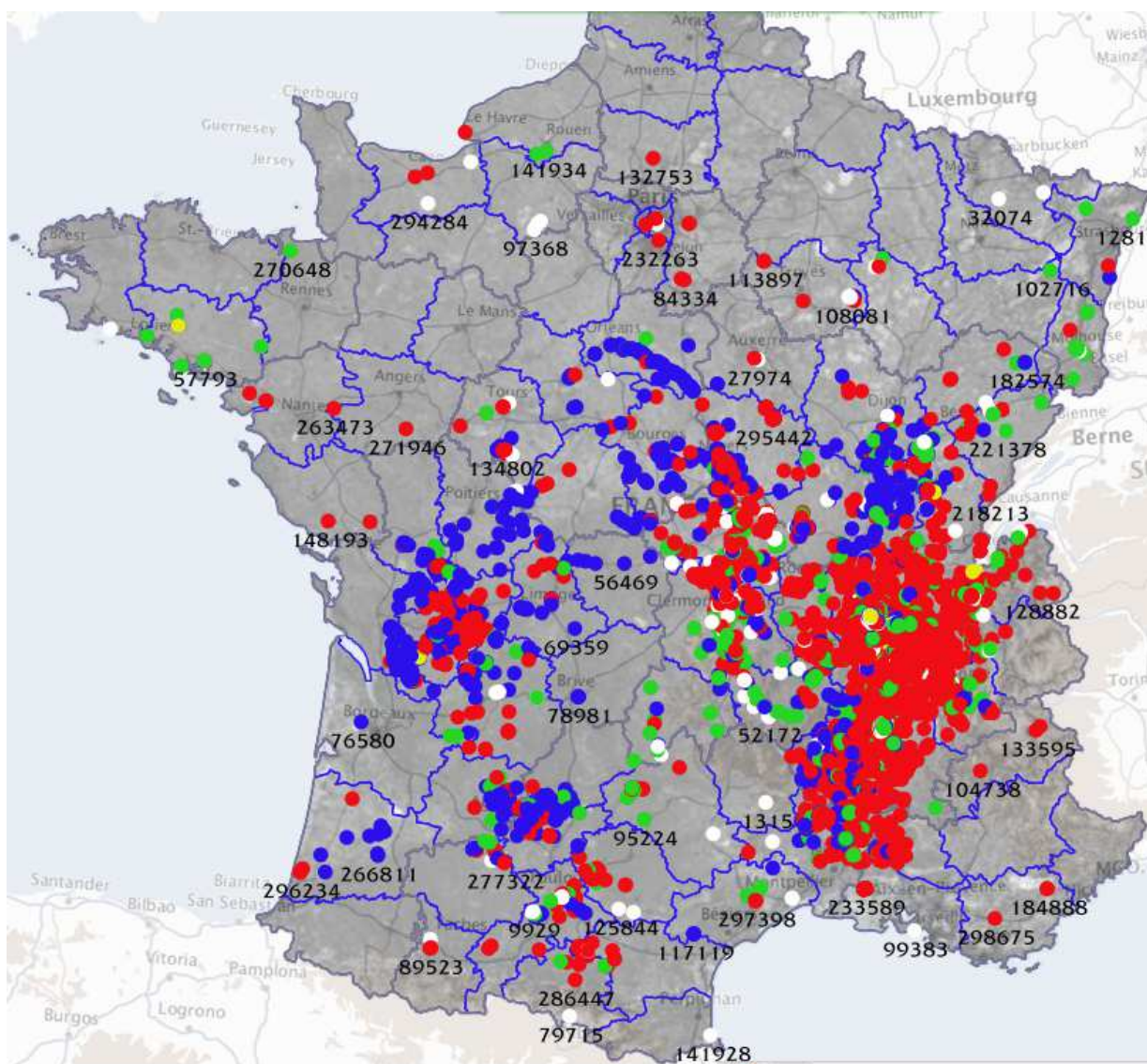
### Signalement Ambroisie en France Comparaison sur 5 années de fonctionnement





## Les actions conduites depuis 2004

### Carte de France 2018 des signalements d'ambrosie : 11896 signalements



- déjà signalé
- signalement erroné
- validé détruit
- validé non détruit
- à valider

**Attention :** le statut d'un signalement correspond au statut « remonté » dans la plateforme. Des référents ont agi sans l'inscrire dans la plateforme.



### **Mise en œuvre**

- Abroger l'arrêté de 2015
- Proposer un nouvel arrêté co-écrit en partenariat avec l'ensemble des partenaires
- Consulter le public sur ce projet d'arrêté
- Formaliser les actions sous la forme d'un plan d'actions locales

- Réunion du COTEC du 28 mars 2019
- Consultation publique à partir du 27 juin
- Avis du Coderst de ce jour
- Signature par la Préfete
- Diffusion et application

### **Le Contenu**

- Place l'Allier en zone infestée pour A. feuilles d'Armoise, zone peu ou pas infestée pour A. épis lisse et Trifide
- Création du comité de coordination présidé par Mme la préfète
- Mise en place du plan d'actions locales
- Identifie les collectivités comme acteur de la lutte via la mise en place des référents
  
- Rappelle que la lutte concerne tout le monde et l'ensemble des milieux
- Identifie différentes techniques de lutte en privilégiant les traitements non chimiques
- Indique la manière de gérer les déchets

## Le plan d'actions locales 2019: 4 objectifs stratégiques

- Coordonner les acteurs et leurs dispositifs pour lutter contre l'ambroisie
- Poursuivre l'amélioration des connaissances sur les ambrosies
- Actions de communications
- Actions de lutte contre l'ambroisie

→ Proposé lors du COTEC du 28 mars 2019

→ Actuellement mis en œuvre

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : ACTIONS DE COMMUNICATION		
SOUS OBJECTIF STRATEGIQUE 3.2 : former/informer les intervenants concernés par la lutte contre l'ambroisie		
Objectifs opérationnels :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les nouveaux acteurs de la lutte contre l'ambroisie</li> <li>- Assurer le suivi du niveau de connaissances pour les acteurs déjà formés</li> <li>- Etre capable de reconnaître l'ambroisie à tous les stades de développement</li> <li>- Savoir se protéger pour lutter contre l'ambroisie</li> <li>- Connaître les techniques de lutte</li> <li>- Diffuser les outils disponibles</li> <li>- Capitaliser et partager les actions pertinentes de lutte contre l'ambroisie menées dans le département</li> </ul>		
ACTIONS	PILOTE Et OPERATEURS CONTRIBUTIFS	INDICATEURS DE SUIVI
Assurer au moins annuellement la formation des référents sur le département	FREDON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formation</li> <li>- Nombre de personnes formées</li> </ul>
Assurer des formations « terrain » de reconnaissance de l'ambroisie	FREDON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Listing des formations proposées</li> <li>- Nombre de personnes formées</li> </ul>
Assurer des formations internes pour les agents d'entretien des espaces verts	COLLECTIVITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nom des collectivités ayant organisé cette formation                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Nombre de formation</li> <li>o Nombre de personnes formées</li> </ul> </li> </ul>
Animation d'un atelier risques sanitaires intégrant la problématique ambroisie lors de la journée départementale des ACM (accueil collectif des mineurs)	CAP TRONCAIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participant</li> </ul>
Diffuser sur demande les données rassemblées concernant le département	ARS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de demande</li> </ul>
Valoriser les bonnes pratiques	LEGTA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formation</li> <li>- Nombre de participant</li> </ul>
Communiquer vers les salariés : reconnaître la plante et comment la signaler	ENEDIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de signalement</li> </ul>
Envoi de plaquettes aux agriculteurs	Chambre d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'agriculteurs informés</li> </ul>
Proposer de formations aux agriculteurs	Chambre d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En appui avec la FREDON, nombre d'agriculteurs formés</li> </ul>

**Actions de maitrise du développement / élimination**

***techniques préventives***



***techniques curatives***





## Signaler :



[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)



L'application mobile Signalement-ambroisie



email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)



téléphone : 0 972 376 888



**ET**  
**ARRACHER!!!**

## S'informer:



Le directeur régional de l'agence régional de santé a émis un avis favorable au projet d'arrêté.

**Il est maintenant proposé au CODERST de donner son avis.**

**Pour les années à venir l'enjeu porte sur l'animation du Comité de coordination de lutte contre l'ambrosie pour que :**

- chaque acteur contribue au plan départemental
- les actions de lutte se déclinent concrètement

